

# Barèmes des honoraires

## Agence de Neuilly-Plaisance

Prix net vendeur	Mandat Simple	Mandat Exclusif
Jusqu'à 30.000€	3.000€	2.500€
De 30.001€ à 100.000€	9%	8,5%
De 100.001€ à 150.000€	8%	7,5%
De 150.001€ à 200.000€	7,5%	7%
De 200.001€ à 300.000€	7%	6,5%
De 300.001€ à 400.000€	6,5%	6%
De 400.001 à 500.000€	6%	5,5%
Au-delà de 500.001€	5%	4,5%
Terrains et locaux commerciaux	12%	10%
Frais de rédaction d'acte à la charge de l'acquéreur : 250€ TTC		
Habitation ou Mixte		
Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur: offert		
Visite du preneur + constitution du dossier + rédaction du bal à la charge du bailleur et du preneur		
12/m <sup>2</sup> chacun pour les zones A Bis Zones très tendues	10/m <sup>2</sup> chacun pour les zones A Zones tendues	8/m <sup>2</sup> chacun pour les zones B Autres zones
Réalisation d'un état des lieux d'entrée à la charge du bailleur et du preneur : 3€/m <sup>2</sup> chacun		
Commercial ou Professionnel		
8% du 1er loyer triennal		
Honoraires de location pour Box		
180€ TTC à diviser entre bailleur et locataire		

ESTIMATION GRATUITE

Siret 612 031 668 - RCS de Bobigny